



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**BUDGET ANNEXE ZAC DU PALAVEZY
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE
LA VILLE DE COURNON D'Auvergne**

Numéro SIRET : 216 301 242 00212

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE CLERMONT BANLIEUE

M.14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

ZAC DU PALAVEZY

ANNEE 2016

Sommaire

	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.1	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
p.2	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p.3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.6	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
p.7	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.8	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.9	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.10	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	IV. Annexes
	A - Eléments du bilan
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.11-12	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.13	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p.14	Etat du stock de terrains aménagés
	Amortissements des immobilisations
	Amortissements des subventions
	A4 - Etat des provisions
	A5 - Etalement des provisions
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A8 - Etat des charges transférées
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
	A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
	A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
	A10.3 - Opérations liées aux cessions
	A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
	A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
	A11 - Etat des travaux en régie
	B - Engagements hors bilan
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
	B1.6 - Etat des engagements reçus
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'informations
	C1.1 - Etat du personnel
	C1.2 - Actions de formation des élus
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
	C3.6 - Identification des flux croisés
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
p.15	D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) Sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) : semi-budgétaires

- (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	341 284,26	G	341 284,26
	Section d'investissement	B	1 230 609,46	H	1 150 000,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0,00	J	136 585,79

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	1 571 893,72	=G+H+I+J	1 627 870,05
---------------------------------------	----------	---------------------	----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00	=K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	341 284,26	=A+C+E	341 284,26	=G+I+K
	Section d'investissement	1 230 609,46	=B+D+F	1 286 585,79	=H+J+L
	TOTAL CUMULE	1 571 893,72	=A+B+C+D+E+F	1 627 870,05	=G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 459 110,00	319 934,66	0,00	0,00	1 139 175,34
Total des dépenses de gestion courante		1 459 110,00	319 934,66	0,00	0,00	1 139 175,34
66	Charges financières	20 000,00	10 674,80	0,00	0,00	9 325,20
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 479 110,00	330 609,46	0,00	0,00	1 148 500,54
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (2)	20 000,00	10 674,80			9 325,20
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		20 000,00	10 674,80			9 325,20
TOTAL		1 499 110,00	341 284,26	0,00	0,00	1 157 825,74

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0,00				
---	-----	------	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	1 479 110,00	330 609,46			1 148 500,54
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct (2)	20 000,00	10 674,80			9 325,20
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 499 110,00	341 284,26			1 157 825,74

TOTAL		1 499 110,00	341 284,26	0,00	0,00	1 157 825,74
--------------	--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	---------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0,00				
---	-----	------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00

040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	1 479 110,00	330 609,46		1 148 500,54
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 479 110,00	330 609,46		1 148 500,54

TOTAL		2 379 110,00	1 230 609,46	0,00	1 148 500,54
--------------	--	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

Pour information					
D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2)	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
	Total des recettes d'équipement	2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00

TOTAL		2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
--------------	--	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2)	136 585,79			

(1) DF 023 = RI 021; DI040 = RF042; RI040 = DF042; DI041 = RI041; DF043 = RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	319 934,66		319 934,66
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		10 674,80	10 674,80
66	Charges financières	10 674,80	0,00	10 674,80
	Dépenses de fonctionnement - Total	330 609,46	10 674,80	341 284,26

Pour information				0,00
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	900 000,00	0,00	900 000,00
3...	Stocks	0,00	330 609,46	330 609,46
	Dépenses d'investissement - Total	900 000,00	330 609,46	1 230 609,46

Pour information				0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		330 609,46	330 609,46
79	<i>Transferts de charges</i>		10 674,80	10 674,80
	Recettes de fonctionnement - Total	0,00	341 284,26	341 284,26

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00
--	--	--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 150 000,00	0,00	1 150 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 150 000,00	0,00	1 150 000,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			136 585,79
---	--	--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	1 459 110,00	319 934,66	0,00	0,00	1 139 175,34
6045	Ach. Et. Prest. Serv. (Terr. à Am.)	29 110,00	22 851,98	0,00	0,00	6 258,02
605	Ach. de Mat., Equip. et Trav.	1 430 000,00	297 082,68	0,00	0,00	1 132 917,32
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 459 110,00	319 934,66	0,00	0,00	1 139 175,34
66	Charges financières (b)	20 000,00	10 674,80	0,00	0,00	9 325,20
66111	Intérêts réglés à échéance	20 000,00	8 674,80	0,00	0,00	11 325,20
6688	Autres charges financières	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 479 110,00	330 609,46	0,00	0,00	1 148 500,54
042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	20 000,00	10 674,80	0,00	0,00	9 325,20
608	Fr. Acc. sur Terr. en cours d'Am.	20 000,00	10 674,80	0,00	0,00	9 325,20
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	10 674,80	0,00	0,00	9 325,20
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		1 499 110,00	341 284,26	0,00	0,00	1 157 825,74
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
- (4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
- (5) Pour les comptes 67... dont 675 et 676;
- (6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	<i>Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	1 479 110,00	330 609,46			1 148 500,54
7133	<i>Var.en-cours Prod. de biens</i>	1 479 110,00	330 609,46			1 148 500,54
043	<i>Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)</i>	20 000,00	10 674,80			9 325,20
608	<i>Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.</i>	0,00	0,00			0,00
796	<i>Transferts de Ch. financières</i>	20 000,00	10 674,80			9 325,20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 499 110,00	341 284,26			1 157 825,74

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 499 110,00	341 284,26	0,00	0,00	1 157 825,74
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	---------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*;
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en francs ou Euros	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		900 000,00	900 000,00	0,00	0,00

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES REELLES		900 000,00	900 000,00	0,00	0,00
-------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------	-------------

040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	1 479 110,00	330 609,46	0,00	1 148 500,54
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (6)	1 479 110,00	330 609,46	0,00	1 148 500,54
3354	Etudes et prestations de Serv.	29 110,00	22 851,98	0,00	6 258,02
3355	Travaux	1 430 000,00	297 082,68	0,00	1 132 917,32
33586	Frais financiers	20 000,00	10 674,80	0,00	9 325,20
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 479 110,00	330 609,46	0,00	1 148 500,54

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)		2 379 110,00	1 230 609,46	#REF !	#REF !
---	--	---------------------	---------------------	---------------	---------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00
---	--	-------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
1641	Emprunts en francs ou Euros	2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES REELLES	2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00		0,00

041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
-----	------------------------------	------	------	--	------

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
-----------------------------------	-------------	-------------	--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 161 915,00	1 150 000,00	0,00	1 011 915,00
--	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	136 585,79
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 900 000,00									
1 / 926120	CREDIT AGRICOLE	10/06/2014	17/06/2014	17/06/2016	900 000,00	V	EURIBOR03M	1,33	1,32	EUR	T	F	O	A-1
2 / 1325891	CREDIT AGRICOLE	09/06/2016	27/06/2016	22/06/2018	2 000 000,00	F		0,75	0,84	EUR	T	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					2 900 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 150 000,00					900 000,00	8 886,00	0,00	191,67
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 150 000,00					900 000,00	8 886,00	0,00	191,67
1 / 926120	N	0,00		0,00	0,00	V	EURIBOR03M	1,17	900 000,00	5 042,25	0,00	0,00
2 / 1325891	N	0,00		1 150 000,00	1,47	F		0,75	0,00	3 843,75	0,00	191,67
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		1 150 000,00					900 000,00	8 886,00	0,00	191,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	

A2.4 - TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	2 produits					
	100,00 % de l'encours					
	1 150 000,00 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

ZAC DU PALAVEZY

VALEUR DU STOCK DE TERRAINS

		Entrées		Sorties	Valeur au 31/12/2016
		Valeur au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice 2016		
3351	Terrains	548 100,00			548 100,00
3354	Etudes et prestations de services	112 754,00	22 851,98		135 605,98
3355	Travaux	0,00	297 082,68		297 082,68
33581	Frais accessoires	0,00			0,00
33586	Frais financiers	21 950,75	10 674,80		32 625,55
		682 804,75	330 609,46		1 013 414,21

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D– ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice..... Nombre de membres présents..... Nombre de suffrages exprimés..... VOTES: Pour..... Contre..... Abstentions.....
	Date de convocation/...../.....
Présenté par le Maire (1), A COURNON D'AUVERGNE, le..... Le Maire, Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session A COURNON D'AUVERGNE, le.....	
Les membres du Conseil Municipal (2),	
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A COURNON D'AUVERGNE, le/...../.....	

(1) Compléter par 'le Président du conseil d'administration' ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,
 (2) Compléter par 'conseil d'administration' ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...